



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 22 JANVIER 2013

INAUGURATION MERCREDI 23 JANVIER A 15H PATINOIRE NATURELLE DE CHAMONIX (ANNEAU DU PLATEAU SPORTIF DEVANT PATINOIRE COUVERTE)

LE PLUS GRAND ANNEAU EN GLACE NATURELLE DE FRANCE

Pour l'hiver, la piste d'athlétisme du plateau sportif se transforme en anneau de glace. Nous vous invitons à participer à son inauguration en présence des élus et des acteurs associatifs du territoire. Des démonstrations de patinage artistique et de hockey avec les jeunes des sections du Club des sports seront proposées.

L'anneau de glace, espace de loisir, pour le patinage détente, est le plus grand anneau englacé naturellement de France (de l'eau, du froid, le travail des équipes municipales...)

Il sera accessible aux mêmes horaires d'ouverture que la patinoire couverte. L'entrée est gratuite. Seule la location des patins est payante. Casque et gants sont fortement recommandés.

Les amateurs de patinage peuvent aussi se retrouver à Argentière :

PATINOIRE NATURELLE DE PLEIN AIR ARGENTIERE (SITE DE LA FIS)

Ouvert tous les jours de 16h30 à 19h (ouverture selon conditions de glace)

Accès libre aux personnes munies de patins

Location de patins: enfant 2€ / adulte 3€

Prêt gratuit de patins pour détenteurs du Pass Sports ou du forfait MBU

Mairie de Chamonix-Mont-Blanc :

Direction communication - 04 50 53 38 24 / 06 78 99 81 09

Dircom@chamonix.fr